

ARRETE DU MAIRE

NUMEROTAGE
81 ET 83 AVENUE DU GENDARME
CASTERMANT

Le Maire de la Ville de CHELLES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en son article L 2213-28,

Vu la Circulaire Interministérielle n° 432 du 8 décembre 1955,

Vu la Circulaire n°121 du 8 mars 1958,

Vu le permis de construire n°077 108 19 0054 accordé le 29 juillet 2020 pour la réalisation d'un programme immobilier, sur un terrain sis avenue du Gendarme Castermant.

Vu la demande de numérotation du Groupe PANHARD en date du 19 avril 2022.

Considérant qu'il convient de donner un numéro de voirie pour les accès au programme.

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le programme immobilier est numéroté au 81 et 83 avenue du Gendarme Castermant.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera adressée à :

- Madame le Commissaire Principal de la Police Nationale de Chelles,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie Nationale de CHELLES,
- Monsieur le Capitaine du Centre d'Intervention et de Secours de CHELLES,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale de CHELLES,
- Madame la Directrice du Cadre de Vie et des Services Techniques de CHELLES,
- Monsieur le Directeur Général des Services Techniques de la CAPVM,
- SIETREM, 3 rue du Grand Pommeraye, 77400 SAINT THIBAULT des VIGNES,
- Madame la Directrice des affaires civiles et accueil des Administrés de la Ville de CHELLES,
- Groupe PANHARD, 10 rue Roquepine 75008 PARIS ?
- INSEE- Direction Champagne Ardenne- Monsieur DEGLIANE 10 rue Edouard Mignot 51079 REIMS Cedex,
- Le service du Cadastre de MEAUX,

- La Poste de CHELLES,
 - LA POSTE SNA, 1 rue François Vidal CF30238 , 33506 LIBOURNE Cedex
 - France Télécom,
 - ENEDIS,
 - Hôtel des Impôts, boulevard Chilpéric, 77500 CHELLES
 - Service Assainissement de la CAPVM,
- Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chelles le, **11 MAI 2022**



Brice Rabaste
Maire de Chelles,

Affiché ou notifié le **11 MAI 2022**

Cet arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois